

Mémoire du Groupe Le Vivier, dans le cadre des consultations publiques du Ministère de la culture et des communications, relatives au renouvellement de la politique culturelle du Québec, en présence du ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin.

PRÉSENTATION DU GROUPE LE VIVIER

Le Vivier est un OBNL, accrédité au Québec depuis 2007, enregistré comme organisme de charité en 2012. Diffuseur spécialisé, formé de l'association de 43 ensembles et organismes musicaux (31 corporatifs, 4 relève et 8 individuels), **Le Vivier** a pour mission de favoriser le développement des musiques nouvelles et d'offrir à tous, par la diffusion d'œuvres de qualité, une porte ouverte sur la culture. Ses trois mandats : la diffusion, la médiation culturelle et l'amélioration de la pratique professionnelle.

La place et le rôle du Vivier dans la discipline des musiques nouvelles

Après la création du Vivier, nous avons mené une enquête au Canada, cherchant des modèles pour nous guider. Résultat : rien de tel n'existe au Canada. Le Vivier est un hybride entre un diffuseur spécialisé, qui est un leader dans sa communauté ; et un organisme de service, qui est au service de sa communauté. Même notre direction artistique est collective ! Cette façon unique et originale tient compte de la très grande diversité de notre milieu, tient compte aussi du contexte économique difficile pour les artistes d'avant-garde qui doivent réaliser des projets d'envergure avec des moyens très réduits. La mutualisation des ressources avec Le Vivier leur donne accès à des services inimaginables autrement : espaces de diffusion, espaces de répétitions et de réunions, publicité et promotion, vitrine numérique, rayonnement national et international. Ajoutons que la fréquentation régulière d'autres artistes d'avant-garde est un fort stimulant artistique, et que la fréquentation du Vivier est une école sur les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et d'organisation.

Le contexte régional, national et international

Peu de villes au monde réunissent autant d'ensembles dédiés aux musiques de création : 41 de nos 43 membres sont basés à Montréal, une ville où foisonne la créativité. La plupart d'entre eux rayonnent au Canada et à l'international. **Pour la seule saison 2014-2015, nos membres ont présenté plus de 350 concerts dans 40 villes canadiennes (dont près de 100 concerts hors Montréal) et plus de 80 concerts à l'international dans 22 pays.**

En 6 saisons, Le Vivier a présenté 110 concerts, 126 représentations, 29 chefs, 182 solistes pour un total de 960 musiciens. Chaque saison, de 15 à 22 ensembles différents témoignent non seulement de la diversité de nos signatures artistiques, mais aussi de la solidarité du milieu qui s'associe pour faire valoir la richesse artistique de nos créateurs. Quant au répertoire, nos séries ont permis à nos publics d'entendre 465 œuvres dont 264 œuvres canadiennes et 153 créations.

Nos membres sont aussi actifs sur la scène canadienne pour développer les musiques nouvelles. Par exemple, Tim Brady (BradyWorks) est fondateur du RCMN où il a siégé à la présidence pendant 10 ans ; Jean-François Denis (DiM) est président de la Fondation Socan, ainsi que fondateur et premier président de la Communauté électroacoustique canadienne (CEC) ; Véronique Lacroix (ECM+) organise *Génération+* depuis 20 ans, un projet de sélection, travail, création et tournée avec 4 jeunes compositeurs canadiens.

Le Vivier travaille étroitement avec des organismes similaires au Canada. Il est membre actif du Réseau canadien des musiques nouvelles. Il s'est impliqué en 2014 pour que la conférence IAMA Montréal présente des compositeurs et artistes canadiens de partout au pays. Il est membre du comité organisateur de IAMA 2016 à Toronto, sous la recommandation du Centre de musique canadienne. Il a été recommandé pour devenir membre de l'ISCM par Music on main (Vancouver) et la Ligue canadienne des compositeurs (Toronto-Saskatchewan). Il est invité par le CAC à la prochaine conférence de

Classical:next à Rotterdam, avec cinq autres spécialistes des musiques nouvelles au Canada. Il accueillait en 2015 la Ligue canadienne des compositeurs, section Québec.

Le Vivier a fondé CartelMtl en 2014, la première conférence internationale réunissant 33 diffuseurs spécialisés issus de 13 pays, dont 4 diffuseurs canadiens hors-Québec. Cette conférence, une première internationale, avait pour but la création d'un réseau permanent d'échange et de circulation. La seconde édition s'est tenue à Copenhague, la 3^e aura de nouveau lieu à Montréal en juin 2016 alors que la 4^e aura lieu aux Etats-Unis. Le Vivier établit aussi des échanges croisés récurrents avec l'Allemagne, la France et l'Angleterre.

LES MUSIQUES NOUVELLES ET LE FINANCEMENT PUBLIC

Si dans le domaine de la danse et du théâtre, le financement public va très majoritairement à un répertoire de créateurs vivants, c'est tout le contraire pour la musique où le financement public va principalement, et de loin, aux répertoires de compositeurs décédés. Bien évidemment, nous sommes convaincus de l'importance de former nos citoyens au grand répertoire musical historique, mais il est primordial de consacrer désormais une partie plus importante du financement à la musique de notre temps. Il y a toujours eu des musiques nouvelles et il y en aura toujours, depuis les inventions de la Renaissance jusqu'aux explorations d'aujourd'hui aux sonorités inouïes : nous sommes fiers de prendre le relais de l'Histoire et c'est un relais que nous revendiquons.

La place du Québec dans le chœur des nations ou au cœur de l'Histoire, celle de notre identité culturelle, incombe en musique à nos interprètes et créateurs, et le Québec foisonne littéralement de talents dont l'excellence a été maintes fois soulignée, ici comme à l'étranger. C'est un fleuron et une caractéristique très forte de notre culture qui doit pouvoir, comme les autres formes d'art, continuer à se développer.

Partout dans le monde la musique de concert vit une crise. Aux Etats-Unis, plus de 25% des orchestres ont fermé leurs portes, et jusqu'au mythique Orchestre de Philadelphie qui a fait faillite. L'Europe, berceau de la musique classique, ne va pas mieux : le Konzerthaus de Vienne est en faillite technique ; le célèbre Opéra de Rome a renvoyé tous ses musiciens et chanteurs au printemps 2014 et le réseau d'opéras italiens se défait peu à peu ; l'Allemagne a perdu plus de 25% de ses orchestres et la moyenne d'âge de son public est de 60 ans, comme ailleurs dans le monde. Cette crise est passagère, nous l'espérons tous, et l'on peut faire confiance à nos artistes pour trouver des solutions. Mais on oublie actuellement tout le potentiel des musiques de création pour attirer de nouveaux publics et surtout les jeunes, notamment dans un répertoire hybride, alliant plusieurs disciplines avec les nouvelles technologies.

1^{ERE} PROPOSITION : dans le financement public ciblé vers la musique, augmenter la proportion liée aux répertoires des XXe et XXIe siècle, tant pour les interprètes que pour les compositeurs.

AGENDA 21C ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les dernières années d'austérité ont été très dures pour les artistes et leurs ensembles. Le résultat le plus fréquent a été la coupure de postes en administration-gestion-production-promotion, avec son corollaire d'augmentation des tâches organisationnelles pour les artistes, afin de préserver le cœur, la création. Mais c'est un déséquilibre dont il faut payer le prix : épuisement, instabilité et rotation des équipes, diminution des compétences organisationnelles, notamment pour le marketing et le développement de publics.

2^e PROPOSITION : Augmenter les budgets de fonctionnement des organismes qui ont fait leurs preuves.

3^e PROPOSITION : Favoriser les projets de mutualisation des ressources organisationnelles, notamment celles qui viennent d'autres secteurs (secteurs privé ou institutionnel, par exemple).

4^e PROPOSITION : Emploi-Québec : bonifier les programmes pour qu'ils se prolongent plus de 30 semaines, idéalement jusqu'à 2 ou 3 ans, quitte à offrir un financement régressif.

5^e PROPOSITION : Lors de lancement de nouveaux projets, par définition non récurrents, offrir des projets sur la durée, 2 ans minimum, permettrait d'approfondir les expériences et de trouver un financement alternatif, récurrent.

6^e PROPOSITION : Lors de lancement de nouveaux projets, par définition non récurrents, inclure un budget pour les équipes de travail, et pas seulement pour les consultants spécialistes.

Dans l'esprit de l'agenda 21, il faudrait aussi s'assurer que le secteur financier reconnaît l'importance et l'apport économique de la culture et la soutient davantage. De même, le secteur de l'éducation devrait reconnaître l'importance de l'éducation artistique pour former des citoyens qui auront la discipline, l'autonomie et la créativité nécessaires pour forger la société de demain et résoudre adéquatement ses problématiques.

MUSIQUE ET TECHNOLOGIES

La 4^e révolution industrielle était l'un des principaux thèmes du Forum économique mondial de Davos cette année : les percées technologiques émergentes dans les domaines tels que l'intelligence artificielle, la robotique, l'internet des objets, les véhicules autonomes, l'impression 3-D, la nanotechnologie, la biotechnologie, et le stockage d'énergie, bouleverseront nos habitudes de vie et de consommation. Cette révolution a également pour effet de multiplier les possibilités de connecter des milliards de personnes par des appareils mobiles, avec une puissance de traitement, de capacité de stockage, et d'accès au savoir sans précédent.

L'heure d'un grand rassemblement des forces

L'arrivée des nouvelles technologies a provoqué la mutation ou l'effondrement des anciennes structures de création, production, diffusion et promotion. Si l'individu peut y jouer un rôle beaucoup plus actif et autonome qu'avant, l'abondance même de produits le renvoie à la masse anonyme. De vastes structures (Google, Amazone, etc.) qui rassemblent l'offre mondiale de produits sur le Web émergent. Mais entre ces méga-structures et les individus, entre ces méga-sites et les très nombreux sites d'organismes culturels, il manque encore des pôles de référence crédibles. Face à la surenchère des nouvelles technologies, nous avons besoin d'un fil conducteur et ce besoin sera bientôt comblé par les plus audacieux, les plus intelligents, les plus imaginatifs et organisés. Notre suggestion : *devenons ces nouveaux pôles de référence pour le Québec culturel et déposons notre fil d'Ariane sur la toile des internautes !*

La Vitrine culturelle, parapluie du Québec culturel

Identifier « La Vitrine » comme organisme parapluie du Québec culturel qui OFFRE toute la culture, non pas toutes disciplines confondues, mais toutes disciplines rassemblées. Pour s'adapter à la *longue traîne**, il faut développer des pôles d'attraction et une vitrine complète, simple d'utilisation et bien documentée.

*Appliquée en économie, l'expression **longue traîne** (*long tail* en anglais) est connue du grand public pour désigner la stratégie de vendre une grande diversité de produits, chacun en petite quantité. La même chose se passe pour les livres à l'inventaire d'Amazon : la demande totale pour les articles peu demandés dépasse la demande totale des articles très demandés. La stratégie commerciale s'avère plus rentable que si elle tenait uniquement sur la vente de blockbusters.

Note : nous aimerions aussi appliquer cette vision à la diffusion de concerts de création sur le web.

Site Web intégrant :

- Toute la billetterie disponible
- Un magazine de l'actualité culturelle du Québec, par discipline et par région
- Des clips sur les créateurs québécois
- Des renvois aux diffuseurs spécialisés, références disciplinaires

Défis : rassembler sans nivellement ni perte d'identité, créer des modèles d'intégration qui respectent, qui exposent et favorisent l'expression des caractéristiques identitaires de chacun.

Diffuseur spécialisé, référence disciplinaire

Internet n'élimine pas l'importance d'un lieu comme centre identitaire, centre de création, de diffusion et de rayonnement, et cœur de la dynamique communautaire. Au contraire, Internet renforce l'action d'un lieu au cœur du développement disciplinaire. ***Internet transforme le mandat du diffuseur car le spectacle vivant a maintenant besoin d'un produit virtuel et nous n'en avons pas, ou très peu et de bien piètre qualité. Internet transforme aussi la médiation culturelle, qui doit maintenant se faire virtuellement en plus d'être interactive.***

Notre collectivité n'a pas les moyens d'équiper et de former chaque créateur, chaque organisme et chaque ensemble avec les nouvelles technologies. Le diffuseur spécialisé peut et doit devenir le studio d'enregistrement et de diffusion du spectacle vivant. Il peut et doit devenir un outil au service de la discipline pour la formation, la création et la production d'œuvres intégrant les nouvelles technologies, dans le cadre de partenariats internationaux et interdisciplinaires.

Ces nouvelles fonctions sont cruciales pour la survie du concert. D'où la pertinence d'un regroupement d'experts autour du diffuseur spécialisé (directeur artistique, chef d'orchestre, musicologue, metteur en scène, concepteur d'éclairage, graphiste, cameraman, webmestre, etc.), pour bien préparer le concert non seulement en fonction de la représentation en salle mais aussi d'une grande qualité de rayonnement pour chacune des étapes (pré papier de promotion, clips préparatoires, jeux interactifs, blogues et réseaux sociaux, diffusion en salle et enregistrement à plusieurs caméras après analyse des partitions, diffusion sur le Web, archives Web, etc.). Comme les cliniques médicales qui regroupent plusieurs professionnels de la santé (médecin, psychologue, physiothérapeute, nutritionnistes), le diffuseur spécialisé doit regrouper plusieurs spécialistes des arts de la scène autour d'un même projet. Les nouvelles technologies nous obligent à favoriser les regroupements d'artistes et d'organismes autour du diffuseur spécialisé, lieu identitaire de la discipline. En musique, il y a beaucoup plus d'artistes que dans n'importe quelle autre discipline alors il faut favoriser les regroupements par secteur (baroque, musique nouvelle, symphonique, lyrique, jazz) et favoriser leur mandat de rayonnement pour tout le secteur.

La formule concert devient de plus en plus celle d'un spectacle total :

Problème : Beaucoup plus cher / Impliquant plusieurs concepteurs autres que musiciens / Impliquant pour le musicien une compétence de comédien / Plus long à mettre en place / Impliquant davantage de techniciens et spécialistes.

Danger # 1 : Nos ensembles ne peuvent plus rivaliser avec les productions plus sophistiquées, impliquant les nouvelles technologies et intégrant plusieurs disciplines. Le concert devient le « parent pauvre » des arts de la scène et n'intéresse plus le public.

7^e PROPOSITION : Permettre aux organismes musicaux, pour des projets particuliers qui le justifient, de limiter leur saison à 1 seul nouveau spectacle par année ou même sur 2 ans, comme on le fait pour le théâtre et la danse.

8^e PROPOSITION : Exiger des reprises de ce spectacle par une création qui ne se limite pas à la première et par des tournées.

9^e PROPOSITION : Favoriser les partenariats diffuseur-producteur autour d'une création.

10^e PROPOSITION : Favoriser les partenariats université-producteur pour de la formation continue.

11^e PROPOSITION : Exiger que ces projets s'accompagnent, tout au long du processus de création-production-diffusion, d'un mandat de médiation.

12^e PROPOSITION : Favoriser l'enregistrement audio et vidéo du projet.

13^e PROPOSITION : Donner la possibilité au diffuseur spécialisé d'assumer un rôle de formation professionnelle pour les artistes de sa discipline, en partenariat avec les institutions universitaires.

14^e PROPOSITION : Favoriser la formation des musiciens aux aspects visuels de la scène (maquillage, costumes, démarche, pose de voix).

Danger # 2 : Investir une trop grande part des budgets « musique » pour d'autres concepteurs et spécialistes, et non pour les musiciens et compositeurs.

15^e PROPOSITION : Augmenter les budgets des organismes

16^e PROPOSITION : Favoriser (exiger ?) l'amélioration des conditions de travail des musiciens et compositeurs.

L'abondance d'information sur le Net provoque un chaos intimidant, une concurrence non plus locale ou nationale mais internationale, non plus disciplinaire mais pluridisciplinaire ; et hors du Web point de salut.

Problème # 1: La crédibilité des sources et l'absence de référence reconnue.

17^e PROPOSITION : Établir les diffuseurs spécialisés comme pôles de référence disciplinaire :

- Musique : établir des pôles par secteur (symphonique, baroque, lyrique, nouvelle, jazz) et que ces pôles soient des lieux de diffusion.
- Favoriser l'émergence d'une « Web-TV » par secteur :
 - o Diffusion en direct et en reprise des concerts (versions audio et vidéo)
 - o Informations d'archives sur le secteur disciplinaire
 - o Magazine d'information, de formation et de critiques de l'actualité disciplinaire (en 3 versions : papier / audio / vidéo)
 - o Activités interactives de médiation
 - o Magasin d'achat en ligne de produits spécialisés

18^e PROPOSITION : Établir un pôle qui rassemble tous les arts de la scène au Québec : La Vitrine culturelle.

- Informe globalement sur l'actualité des arts de la scène
- Offre et vend des billets pour tous les spectacles
- Offre une abondance de clips sur les créateurs québécois de toutes les disciplines
- Renvoie à la Web-TV de chaque discipline

Problème # 2 : Le classement des informations.

19^e PROPOSITION : Favoriser la présence de musicologues et bibliothécaires auprès des diffuseurs spécialisés pour la constitution d'archives culturelles, leur classement facilement accessible et leur intégration dans une vision historique de l'actualité.

Problème # 3 : Droits d'auteur : comme à l'époque médiévale où la transmission orale ne permettait pas de retracer les auteurs et favorisait les nombreuses « variations » sur l'œuvre d'origine, notre époque semble vouloir revenir aux œuvres « anonymes » car la transmission et le remixage d'œuvres sur Internet échappe à tout contrôle réel.

20^e PROPOSITION : Trouver des outils de contrôle réel OU chercher d'autres façons de rémunérer les auteurs.

Depuis quelques années le Québec a entrepris un virage numérique, c'est excellent. Mais l'humain a besoin de temps pour apprivoiser ces nouveaux systèmes, tant les créateurs que leurs interprètes et le personnel technique. Et si nos organismes ne peuvent entrer en compétition avec des « majors », la créativité reste notre point fort, et l'expérimentation notre domaine d'expertise. C'est de cette créativité qu'émergeront les nouveaux langages, les nouvelles formes artistiques, les nouvelles façons de faire : consacrer plus de moyens à favoriser leur émergence représente un investissement qui aura des effets à long terme.

21^e PROPOSITION : Maintenir la volonté et les budgets pour équiper les salles avec les nouvelles technologies

22^e PROPOSITION : Doter les diffuseurs de budgets bonifiés pour les équipes techniques

23^e PROPOSITION : Doter les projets de budgets bonifiés pour les équipes techniques

24^e PROPOSITION : Favoriser les résidences de recherche et les résidences de création, c'est-à-dire du temps de développement de projets et de contenus artistiques qui ne soient pas nécessairement arrimés à une obligation de production immédiate

25^e PROPOSITION : Favoriser la diffusion, sur le net, d'œuvres en intégrale mais aussi la création de magazines avec reportages, entrevues, animations, pour donner accès à notre « patrimoine musical ».

L'importance de scénarios d'action adaptés à chacune des disciplines et à chaque étape du processus de création-production-diffusion-médiation ne doit pas nous faire perdre de vue l'urgence d'une stratégie unifiée, d'un fil conducteur simple et rassembleur qui sera notre guide dans l'action. Il faut trouver l'esprit avant la lettre et le rassemblement des forces vives, leur mise en réseau fluide sur un fil d'Ariane conducteur, l'action concertée des professionnels de la culture pour doter le Québec d'une production numérique de qualité, sont des éléments nécessaires à la réalisation d'une plateforme internationale crédible. Créer des pôles de référence disciplinaires, bien équipés en regard des nouvelles technologies, jouant un rôle catalyseur dans leur milieu, actifs à chaque étape de réalisation du contenu numérique, et unifiés dans une vitrine virale commune : voilà un objectif ambitieux aux retombées très importantes pour l'avenir du Québec culturel.

Pour y arriver, il faudra trouver la différence entre une vision centralisatrice et une vision rassembleuse, qui tient essentiellement au respect des caractéristiques identitaires.

LA MONDIALISATION

Partout dans le monde, le milieu des musiques nouvelles fait face à de nombreux changements. La mondialisation de l'industrie, la mouvance des peuples, l'arrivée des nouvelles technologies, la désaffection des publics, les changements politiques et économiques... tracent un nouveau paysage pour nos artistes et artisans et imposent certaines questions dans l'urgence et la nécessité :

- Comment maintenir un espace culturel, une voix propre à notre culture, devant l'envahissement de l'industrie du divertissement, qui a certes une grande créativité et d'énormes moyens, mais un seul propos et une seule voix ?
- Que veut dire avant-garde au 21^e siècle ?
- Comment développer les publics ?
- Comment unir ensemble les organismes qui ont des intérêts communs

Si l'incertitude règne dans nos milieux, il y règne aussi une volonté de trouver des solutions qui nous soient propres, une détermination à forger notre destin. Cette mouvance est donc aussi une opportunité à saisir pour développer un nouveau leadership à Montréal, au Québec et au Canada. Nous misons sur l'identité hybride et culturelle de Montréal pour développer ce point de rencontre stratégique entre l'Europe et l'Amérique au profit des musiques nouvelles. C'est l'occasion de prendre une place primordiale dans une discussion qui doit et qui va transformer tout le milieu. Notre vision est celle d'un modèle plus coopératif, basé davantage sur les nouvelles technologies des communications, tant pour le réseautage et les réflexions que pour les échanges et les créations.

Une idée toute simple : travailler ensemble !

Un constat essentiel : la circulation des artistes et des oeuvres, des idées et des concepts, des échanges et des coproductions, provoque un dynamisme et une synergie dont nos musiques nouvelles, tout comme nos villes, ont absolument besoin pour se développer. On parle ici de développement artistique, économique, social et politique.

Le réseautage international, pour les musiques nouvelles, permet de :

- Soutenir le marché québécois de la création musicale et son rayonnement international
- Donner une tribune à la relève et aux pratiques émergentes
- Réunir à Montréal plusieurs partenaires influents d'Europe
- Réunir à Montréal plusieurs diffuseurs influents d'Amérique
- Réunir à Montréal plusieurs diffuseurs influents du Canada
- Concrétiser le leadership de Montréal comme "porte d'entrée naturelle" sur l'Amérique
- Réunir plusieurs partenaires du Québec autour d'objectifs communs
- Contribuer au développement de toute la discipline
- Créer un réseau Amériques des musiques nouvelles comme il en existe en Europe (Réseau Varèse, Réseau Ulysse, Réseau Nicaf)
- Créer un espace de dialogue producteur-diffuseur sur les nouvelles musiques.

26^e PROPOSITION : Favoriser la construction de réseaux d'échanges et de circulation et bonifier les projets de réseautage international.

27^e PROPOSITION : Dans l'aide aux projets internationaux, accepter des projets structurants sur la durée, avec un plan et un budget de développement sur 5 ans.

28^e PROPOSITION : Favoriser les coproductions internationales et les co-crétions internationales avec d'autres ensembles (ce nouveau modèle est déjà en action de par le monde et assure un rayonnement international à tous les artistes impliqués, mais les budgets du Québec sont limités à ce chapitre et les critères manquent de souplesse, notamment pour la réciprocité dans le contenu artistique.)

LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Le vieillissement de la population et la fragilisation d'une partie importante de nos citoyens (mobilité réduite, santé déficiente, finances réduites, ghettoïsation et repli sur soi).

La jeunesse d'aujourd'hui dont les habitudes de consommation sont radicalement différentes, une jeunesse qui ne veut pas « s'enfermer » dans une salle de concert et qui aime intervenir dans le processus du spectacle.

29^e PROPOSITION : Favoriser la mobilité des artistes vers des lieux non conventionnels

30^e PROPOSITION : Favoriser les ateliers de création musicale, pour jeunes et vieux, comme outil de cohésion sociale, d'éducation citoyenne et d'expression de soi, de son rôle et de son rapport au monde.

31^e PROPOSITION : Favoriser l'utilisation des technologies (en concert comme en atelier de création) pour permettre aux jeunes de connaître et apprécier notre culture.

LA DIVERSITE CULTURELLE

Si l'art est reconnu depuis longtemps comme un outil efficace d'intégration sociale, la musique est certainement le plus apte à l'accomplir, particulièrement la création musicale. **Au Vivier, nous croyons à la nécessité de bâtir de nouvelles relations avec les communautés**, comme en témoignent nos principes directeurs, inscrits à nos Lettres patentes :

- La musique est une expression fondamentale de l'humanité et fait partie intégrante de toute culture et société humaines ;
- La création musicale est une façon unique et privilégiée d'aborder l'expérience humaine parce qu'elle dépasse les mots, les paroles, le temps et l'espace;
- La création musicale, plus qu'une expression artistique, est un outil de cohésion et de développement sociaux ;

- Le Québec possède une expertise reconnue dans la création musicale contemporaine, tous genres confondus;
- Nous devons partager cette expertise et cette passion de la création musicale avec nos concitoyens pour aider au développement d'une société meilleure et pour contribuer à l'émergence d'un « citoyen culturel » dans le tissu social québécois;
- Nous voulons travailler en concertation, dans un lieu qui favorise les échanges artistiques entre les artistes et le public, de tous les âges, de toutes cultures et toutes les classes sociales, afin d'arriver à une vraie et profonde démocratisation de la musique de création.

Le Vivier a présenté cette saison « *Et je reverrai cette ville étrange* », un projet du compositeur canado-indien Sandeep Baghwati avec le canado-iranien Kiya Tabassian, compositeur, interprète (sétar) et directeur artistique de l'ensemble Constantinople et Jonathan Goldsmith, interprète (bandonéon) et éditeur en chef de la revue CIRCUIT. Ce projet est l'aboutissement d'une année de répétitions réunissant 10 artistes montréalais de 10 cultures différentes, improvisant autour de l'œuvre titre du compositeur québécois Claude Vivier. Le résultat, hybride aux multiples sources culturelles, était présenté comme « le son de Montréal ». Partenariat Québec-Allemagne, ce projet a dû trouver de multiples sources de financement pour se réaliser.

Nous souhaitons établir des liens sur la durée. Il faut se connaître, travailler ensemble autour d'un projet commun, développer la complicité, la synergie et la confiance mutuelles. Plusieurs communautés pourraient bénéficier de la présence d'artistes auprès d'elles, tant pour la fête que pour la réflexion ou le deuil. Cette intégration des créateurs dans le quotidien des communautés serait particulièrement bénéfique pour « apprendre à vivre ensemble ».

32^e PROPOSITION : Favoriser les projets de maillages avec la société civile

33^e PROPOSITION : Favoriser les projets réunissant des artistes de différentes cultures

34^e PROPOSITION : Favoriser les résidences de création réunissant des artistes de différentes cultures

CONCLUSION

Aujourd'hui, pour tous les citoyens du monde, le présent en est un de bouleversements et l'avenir est bien incertain. Depuis l'aube de l'humanité, l'art existe pour nous aider à apprivoiser la vie, pour nous aider à reconnaître profondément en nous, ces dimensions qui sont difficiles à rationaliser, la peur de l'inconnu, la colère et le désarroi, la soif de justice et d'harmonie, le désir d'épanouissement, l'indiscible beauté de la vie, l'espoir d'un vie meilleure et le courage de l'imaginer, de la faire.

L'art est plus que jamais nécessaire à la survie de nos sociétés et la musique se prête admirablement à cette quête de sens, elle qui n'est limitée d'aucune parole, d'aucune structure, elle qui vibre directement dans le corps et le cœur, sans le filtre du cerveau rationnel.

Le Vivier est fier de contribuer au nouveau paysage mondial de la musique et de nos sociétés !